

Nom du patient

Prénom

adresse

à le

Madame la Directrice (de l'ARS/de l'établissement...), Monsieur le Directeur,

En tant que patient / représentant de l'association... / parent d'un enfant soigné dans votre établissement /, nous constatons que les soins orthophoniques sont primordiaux pour nous accompagner au quotidien. Les orthophonistes œuvrent pour améliorer la coordination des soins et le partenariat entre les patients, les associations et les acteurs de santé.

Aujourd'hui, le recrutement des orthophonistes est devenu difficile, du fait d'un contexte démographique très tendu, et de nombreux postes disparaissent ou restent vacants. La pénurie et les départs des orthophonistes salariés sont la conséquence de contrats précaires et de salaires en inadéquation avec leurs compétences et responsabilités (diplôme master bac+5).

Sans orthophoniste, le patient ne peut plus bénéficier de bilan ni de suivi après un AVC ou un traumatisme crânien, dans le cadre des troubles qu'il présente en lien avec une maladie d'Alzheimer, de Parkinson, d'une démence, d'une SLA, d'un TSA (autisme), d'un trouble du langage, d'une dysphonie...

Nous savons aussi que vos budgets sont de plus en plus contraints et que vous êtes amenés à faire des choix budgétaires. Les établissements qui veulent maintenir un minimum de soins orthophoniques font ainsi de plus en plus appel aux orthophonistes libéraux, sous forme de « conventions » assimilables à une externalisation de soins qui relèvent normalement d'une organisation de travail pluridisciplinaire constituant l'une des missions des établissements.

Nous vous alertons donc sur la logique budgétaire des structures hospitalières et médico-sociales qui privilégient le financement par l'assurance maladie des soins orthophoniques en libéral, au détriment du maintien et de la création de postes d'orthophonistes salariés.

Devant la disparition des postes d'orthophonistes salariés, devant la difficulté du secteur libéral à répondre à une demande de soins grandissante, nous, patients, dénonçons une inégalité d'accès aux soins orthophoniques.

Les orthophonistes ont déjà alerté à de multiples reprises Madame la Ministre des Solidarités et de la Santé et les fédérations d'employeurs, sans obtenir de réponse. C'est pourquoi nous, patients, soutenons l'action des orthophonistes, portée par leur syndicat, la Fédération Nationale des Orthophonistes, consistant à ne pas signer de nouvelles conventions avec des structures médico-sociales et sanitaires qui externalisent de manière abusive les soins orthophoniques : le recours à des

orthophonistes libéraux pour pallier l'absence d'orthophonistes salariés n'est pas admissible.

Nous, patients, soutenons les orthophonistes pour que s'ouvrent enfin des négociations sur le statut et la rémunération des orthophonistes salariés afin que les postes soient pourvus.

En espérant pouvoir compter sur votre soutien et en espérant une réponse de votre part à cette situation urgente, je vous prie d'accepter, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

signature